



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **27**
 Nombre de votants : **32**
 Date de convocation : **22/03/2018**

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2017
BUDGET ANNEXE ZA ESPASSOLES

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de séance.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSINE (Camélas) - CHEREZ (Castelnou) - PUJOL, CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - PUIG (Sainte Colombe) - FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, RUIZ BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, FERRER, BATALLER-SICRE (Thuir) - LESNE (Tordères) - AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

P.MAURAN (Montauriol) à R.TOURNE
 C.VILA (Oms) à G.CHINAUD
 R.PEREZ (Thuir) à B.BATALLER-SICRE
 T.VOISIN (Thuir) à S.RAYNAL
 G.FLACHAIRE (Villemolaque) à J.C.PERALBA

Absent:

A.DOUTRES (Caixas)
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille)
 P.BELLEGARDE (Passa)
 N.MON (Thuir)
 P.MAURY (Thuir)

Monsieur René OLIVE a quitté la salle.

Madame Nadine CRUCQ est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

35/2018

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 BUDGET ANNEXE ZAE LES ESPASSOLES

Code INSEE : 66210 Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES - ZAE ESPASSOLES	COMPTE ADMINISTRATIF Année 2017 Page n°2	Département : PYRENEES ORIENTALES Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR Date d'Edition : 29/03/2018
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF		Nombre de membres en exercice : 38 Nombre de membres présents : 27 Nombre de suffrages exprimés : 32 VOTES : Contre ~ Pour 32 Abstentions Date de convocation : 22/03/2018

Séance du 29 Mars 2018 à 17h30

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par le Président, statuant sur l'affectation modifiée du résultat d'exploitation de l'exercice,

Considérant les éléments suivants:

Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B		-	141 743,05
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses		-	-
Déficit de fonctionnement reporté (B = FR 002)		-	141 743,05
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E			
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses		-	-
Résultat antérieur reporté (E = ID 001)		-	-
Solde des dépenses à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)			0,00

Déficit de financement de la section d'investissement (F + G)

Déficit de l'exercice à affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :			-
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)			
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)			
Report antérieur en fonctionnement (FR 002)			
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)			141 743,05

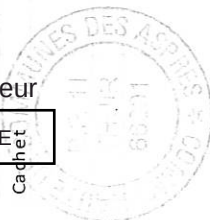
Ont signé le registre des délibérations:

les conseillers communaux présents et représentés

Cachet

Pour expédition conforme
P/Le Président,


Rémy ATTARD



Réception par le préfet : 04/04/2018